Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 65 (1973)

Heft: 1

Artikel: Les douze mois de l'année 1972

Autor: Nobel, Guido

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-385682

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Nº 1 Janvier 1973 65° année

Les douze mois de l'année 1972

Par Guido Nobel

Au seuil de l'année nouvelle, il est intéressant de jeter un bref regard sur les événements les plus importants des douze mois écoulés. En parcourant cette brève rétrospective, on pourra mesurer l'intensité de l'activité syndicale au cours de l'année 1972. Au fil des mois nous avons relevé:

Janvier

Des délégations de l'Union syndicale suisse et des trois centrales italiennes CGIL/CISL/UIL ont poursuivi les contacts pris l'année précédente et ont examiné les problèmes en liaison avec les pourparlers italo-suisses. Dans l'optique de la politique de stabilisation pratiquée par notre pays, les délégations ont notamment traité de la liberté des travailleurs étrangers de changer de résidence et d'emploi. En outre, il fut décidé de poursuivre ces rencontres tout au long de l'année 1972.

L'initiative tendant à introduire un service civil pour remplacer un service militaire obligatoire a réuni 62000 signatures et de ce fait a abouti.

Février

La fermeture d'usines commence à inquiéter sérieusement les travailleurs, même si le recyclage est possible dans la majorité des cas, il n'en reste pas moins que chaque fermeture entraîne toute une série d'inconvénients qui ne peuvent être éliminés.

Une fabrique du Tessin a procédé a des licenciements sans information préalable, en violation de la convention collective en vigueur. Cet exemple pris parmi tant d'autres démontre clairement que le patronat n'a pas encore compris le sens à donner à l'idée du droit de discussion.

* * *

Suite à une déclaration commune des trois centrales syndicales italiennes et de l'USS, le Conseil fédéral a décidé d'entamer de nouveaux pourparlers avec le gouvernement de Rome.

* * *

Après avoir duré près de six semaines, la grève des mineurs britanniques s'est terminée par la victoire totale des travailleurs et d'une défaite du gouvernement conservateur. Selon les revendications des grévistes, les salaires sont augmentés de 18 à 21%. Bien que cette grève ait conduit l'économie britannique au bord du chaos, les mineurs en lutte n'en ont pas moins bénéficié jusqu'au bout de la sympathie de la grande majorité d'une population persuadée que leur cause était juste, les salaires étant trop bas au regard des rigueurs et des risques de cette profession.

Mars

Au début de ce mois deux importantes votations fédérales. Tout d'abord une initiative lancée par une chaîne de grands magasins préconisant des voies nouvelles pour la construction de logements a été rejetée par une double majorité des voix et des cantons. Le contre-projet de l'assemblée fédérale qui lui était opposé a rencontré l'approbation des électeurs et de tous les cantons.

De plus, un nouvel article constitutionnel sur la protection des locataires a réuni 1 057 456 oui contre 180 633 non.

* * *

C'est par la presse que les 260 ouvriers et employés des verreries Siegwart à Küssnacht ont appris la fermeture de leur entreprise pour le 30 juin 1972.

La décision ayant été prise par le Conseil d'administration, sans qu'il y ait eu un contact quelconque avec la commission d'entre-prise, ni avec les représentants des syndicats intéressés, la FOBB est intervenue immédiatement et a dénoncé comme il convient le comportement des responsables de cette usine.

De son côté le Conseil d'Etat de Schwyz et les autorités du district de Küssnacht ont vivement protesté. En effet, la liquidation des verreries Siegwart, l'exode ou la dislocation des familles sont de nature à perturber gravement la vie économique de la région, sans parler de la diminution de la substance fiscale.

Cet exemple scandaleux de l'arbitraire patronal démontre comme tant d'autres, que seul le régime de participation des travailleurs dans les entreprises peut mettre fin à une telle désinvolture à l'égard du personnel.

* * *

Durant la session de mars des Chambres fédérales, le conseiller national Richard Müller a présenté une motion tendant à une meilleure législation en matière d'assurance-maladie tenant compte en particulier des principes contenus dans l'initiative populaire déposée par l'USS. En développant sa motion, le collègue Müller a soumis à une critique détaillée le modèle dit de Flims, dont les partis bourgeois ont repris les grandes lignes dans leur programme parlementaire. Il a notamment rappelé que l'avant-projet ne prévoit pas une péréquation digne de ce nom des charges entre économiquement faibles et milieux aisés.

* * *

Louis Joye, le vice-président de la SEV, vient d'être nommé nouveau président de l'Oeuvre suisse d'entraide ouvrière. Les syndicalistes romands se réjouissent de cette belle élection.

Avril

La section FOMH de Genève inaugure un nouveau centre syndical à la rue de Lyon. L'immeuble abrite également les secrétariats de la FCTA et de la FTCP et met à la disposition de l'Université ouvrière sa salle de séance pour les cours donnés aux jeunes syndicalistes.

* * *

L'initiative demandant la création d'une assurance fédérale pour la couverture de la responsabilité civile des détenteurs de véhicules à moteur et de cycles lancée par la VPOD est déposée à la Chancellerie fédérale le 11 avril. Elle a réuni 62 723 signatures.

* * *

Le président de la grande fédération allemande IG Metall Otto Brenner décède le 15 avril à l'âge de 64 ans. Le syndicalisme international perd avec lui un militant qui avait l'étoffe d'un grand chef.

* * *

En la dernière semaine d'avril les Chambres fédérales sont réunies en session extraordinaire pour traiter des grandes lignes de la politique gouvernementale élaborées par le Conseil fédéral. Tous les partis ont donné leur accord, mais avec certaines réserves. A ce propos le président de la Confédération a rappelé qu'un freinage trop marqué de la croissance économique mettrait le pays dans l'impossibilité de faire face à ses tâches sociales.

Au Conseil des Etats, les «Grandes lignes» ont été appréciées favorablement.

Mai

A la télévision romande, c'est le secrétaire romand de l'USS qui a apporté le message aux travailleurs. A la télévision alémanique c'est le président Ernest Wüthrich qui a prononcé une allocution, dans laquelle il relève le danger des concentrations économiques, fermetures d'entreprises, etc. et analyse les problèmes qui préoccupent les syndicats, en particulier les tendances de l'évolution

économique, la sécurité sociale et la participation des travailleurs aux décisions dans les entreprises. Et Wüthrich conclut: « A l'intention des centaines de milliers de travailleurs suisses et étrangers qui restent à l'écart de la solidarité, mais en recueillent les fruits il rappelle qu'il est temps qu'ils se persuadent que la conquête de la justice sociale et de la dignité est l'affaire de tous, que la cadence des progrès sociaux dépend du degré de solidarité des hommes qui travaillent.»

En d'autres termes, Ernest Wüthrich demandait aux non syndiqués de franchir le mur et de venir renforcer les effectifs syndicaux.

* * *

Le 1^{er} mai est entrée en vigueur la nouvelle convention professionnelle réglant les conditions de travail des ouvriers professionnels dans la lithographie. De substantiels succès sont enregistrés. Nous ne citerons que l'introduction du congé-éducation payé, l'octroi de la cinquième semaine de vacances dès l'âge de 55 ans jusqu'en 1973 et dès l'âge de 50 ans dès 1974, l'introduction d'un pécule de vacances et la reconnaissance du 1^{er} mai comme jour férié payé. Ce ne sont là bien sûr que les modifications les plus importantes.

* * *

Un congrès extraordinaire a réuni les délégués de la FOBB pour fêter le jubilé du cinquantenaire de ce syndicat. Le président de la Confédération Nello Celio a prononcé une allocution à ce congrès dans laquelle il a rappelé qu'au moment de la fusion des organisations des travailleurs du bois et du bâtiment l'assainissement de l'économie mondiale ébranlée par la première guerre était alors le problème majeur. Puis venant à considérer la situation actuelle, il a déclaré: «Le Conseil fédéral sait très bien que ce ne sont pas les hausses des salaires qui sont la cause de l'inflation: c'est l'enflement des appétits de tous!»

Juin

Le 4 juin, deux votations fédérales. Il s'agit d'instruments de lutte contre l'inflation. Ces deux objets ont été acceptés par tous les cantons et par la grande majorité des citoyens et citoyennes. L'arrêté sur la sauvegarde de la monnaie a recueilli 808 683 oui contre 113 314 non et l'arrêté sur la construction a recueilli 774 819 oui contre 154 805 non. Les résultats de cette votation peuvent être interprétés comme une expression de la volonté d'intensifier la lutte contre le renchérissement et la surexpansion.

* * *

Comme chaque année en juin se tient la Conférence internationale du travail à Genève. Pour cette 57° session, l'accent a été mis sur la priorité à la dignité humaine. Le choix de ce thème était particulièrement judicieux. Aussi est-il d'autant plus regrettable que le

directeur général du BIT ait invité précisément cette année un homme d'Etat qui ne fait pas grand cas de la dignité humaine: le schah d'Iran. Sa venue à Genève a soulevé une vague de protestations qui a nécessité la mise en place d'un important service policier. Le schah d'Iran a prononcé son allocution, sans perturbations. Plusieurs délégués travailleurs de différents pays n'ont pas voulu l'entendre et ont démonstrativement quitté la salle.

Même si les décisions prises à la 57° session de la Conférence internationale du travail ne sont pas très spectaculaires, le bilan des travaux est des plus positif. Cinq importantes résolutions ont été votées; la première concerne la protection et l'amélioration de l'environnement, une autre concerne le programme des activités industrielle de l'OIT; une troisième traite des conditions et de l'égalité de traitement des travailleurs migrants; une quatrième concerne les travailleuses. Enfin, dans une dernière résolution, l'OIT condamne la politique d'oppression coloniale exercée par le Portugal contre ses colonies Angola, Mozambique et Guinée-Bissau.

* * *

Durant la session de juin, les Chambres se sont penchées sur l'arrêté fédéral urgent concernant la protection des locataires qui fut accepté par les deux chambres si bien que cet instrument pour la protection des locataires peut entrer en vigueur le 1er juillet.

Juillet

La Commission féminine de l'Union syndicale, après avoir examiné la proposition formulée par les quatre organisations centrales des associations et groupements féminins visant à créer un service national obligatoire pour les femmes et les jeunes filles, a repoussé fermement cette idée.

Les femmes syndicalistes s'opposant à l'intention de construire artificiellement un nouveau «cas spécial de la Suisse», d'autant plus que les Suissesses ont toujours servi le pays à leur manière. Elles estiment que les organisations féminines centrales auraient été mieux inspirées de mettre l'accent sur la recherche de la paix et de décider de participer plus activement à l'effort de ceux qui s'y vouent que de se préoccuper d'introduire un service national obligatoire qui n'existe que dans les pays à dictature.

* * *

Un accord entre notre pays et la CEE est signé après de longues négociations à Bruxelles. Cet accord qui représente un pas décisif pour la Suisse est accueilli favorablement par les syndicats.

* * *

C'est à Londres, ville de sa fondation, que les délégués de 113 organisations affiliées et représentant 89 pays et 50 millions de membres se sont donné rendez-vous pour tenir le 10° congrès mondial de la

Confédération internationale des syndicats libres qui, à cette occasion, a élu un nouveau président en remplacement du collègue Bruno Storti démissionnaire. C'est le Canadien Donald MacDonald qui prend la relève. Dans son programme, le nouveau président lance un défi à l'avenir. Il s'agit, dit-il, de fixer les options à prendre. Dans la vie il n'y a que deux possibilités: avancer ou reculer. Reculer étant trop facile, il faut donc choisir la voie la plus difficile, mais la seule valable: celle qui consiste à avancer.

La CISL est sortie renforcée de ce dixième congrès que certains pessimistes n'avaient pas craint de surnommer le congrès de la survie. Le feu vert étant donné, les charges en bonne main, la CISL peut partir avec élan dans une nouvelle période d'activité.

Août

Une triste nouvelle en pleine période de vacances. L'ancien secrétaire de l'Union syndicale suisse, Giacomo Bernasconi, est décédé après quelques jours de maladie. Avec lui disparaît une forte personnalité, un homme de cœur, un fidèle serviteur du syndicalisme. Spécialiste des problèmes de l'assurance sociale, Giacomo Bernasconi prend place parmi les grands artisans d'une Suisse plus sociale. C'est certainement le meilleur témoignage qu'on peut lui rendre.

Afin de mieux soutenir les efforts entrepris par les différentes fédérations cherchant à encourager la formation du capital dans les rangs des salariés, une commission permanente de coordination pour l'épargne syndicale a été mise sur pied. Elle est présidée par le collègue Georges Diacon créateur de «FOBB-Epargne» et vice-président de l'USS. Par l'introduction de cette nouvelle forme d'épargne, le mouvement syndical de notre pays donne ainsi à ses membres la possibilité de renforcer efficacement le troisième pilier.

Septembre

Un deuxième grand chef syndicaliste: Constant Frey, qui fut durant d'innombrables années rédacteur du «Cheminot» et vice-président de la SEV, disparaît.

Avec Constant Frey, un philosophe, un homme de cœur, au dévouement sans limites nous a quitté.

* * *

La plus grande fédération affiliée à l'Union syndicale suisse, la FOMH, a tenu un important congrès duquel elle ressort avec une structure absolument nouvelle et un nouveau président. Ernest Wüthrich ayant atteint la limite d'âge, il est remplacé à la tête de la FOMH, qui est devenue la FTMH, par Hans Mischler.

* * *

Nouvelle fermeture d'usine, à La Chaux-de-Fonds cette-fois-ci, qui porte un coup sévère aux travailleurs du centre de production Philips SA et de la région toute entière. Pour une fois cependant, le syndicat a eu connaissance de la décision de Philips assez tôt pour pouvoir engager des pourparlers et régler les problèmes qu'entraîne cette fermeture.

* * *

A la fin de septembre, le chancelier de la République fédérale Willy Brandt est en Suisse. Il participe au congrès du Parti socialiste. Dans son allocution, Willy Brandt a relevé que la Suisse en concluant l'accord de libre échange avec la CEE a contribué au renforcement de cette Europe qui se fait sur le plan économique d'abord, mais qui doit progressivement devenir une Europe politique et groupement des Nations solidaires dans le respect de leurs diversités, une Europe ainsi mieux capable d'affronter ses responsabilités syndicales.

Octobre

Enfin un jugement est rendu en ce qui concerne la compensation du renchérissement dans l'horlogerie. En accordant une augmentation de salaire de 30 ct. à l'heure ou de 60 fr. par mois s'ajoutant à la mesure provisionnelle du même montant en vigueur dès novembre 1971, le Tribunal arbitral horloger a mis un terme au long conflit qui a opposé la FTMH à la Convention patronale de l'industrie horlogère.

Ainsi la revendication syndicale posée en été 1971 a été entièrement retenue par le tribunal.

* * *

L'événement marquant d'octobre est certainement le congrès de l'Union syndicale suisse qui s'est tenu durant trois jours à St-Gall. L'opinion publique a été largement informée par la presse qui a suivi avec attention les travaux du congrès.

Novembre

Le Conseil fédéral publie le projet de budget pour l'année 1973. Il comportera 11,2 milliards dans les recettes et 11,4 milliards dans les dépenses. Ainsi le budget prévoit un déficit de 200 millions. Le chef du Département fédéral des finances et des douanes, le conseiller fédéral Celio, n'a pas caché sa déception, puisque le résultat du budget ne correspond pas du tout à l'objectif que le Conseil fédéral s'était fixé.

* * *

A l'assemblée des délégués du 9 novembre, l'Union fédérative a élu son nouveau président. En remplacement du collègue Hans Düby

qui s'est retiré pour raison d'âge, c'est le collègue Werner Meier, président SEV, qui a été élu.

* * *

Suite à des interventions syndicales, le Conseil fédéral soumet aux chambres un message concernant une revision partielle de l'assurance-chômage qui portera le gain maximum assurable de 48 à 80 fr. par jour.

Décembre

Journée quasi historique! Le 3 décembre, le peuple suisse prend d'importantes décisions. Il rejette à une écrasante majorité l'initiative du Parti du travail pour une retraite populaire et ratifie avec une majorité tout aussi évidente le contre-projet élaboré par le Conseil fédéral qui institutionnalise définitivement le principe de l'assurance-vieillesse sur deux piliers. (AVS et caisses de pension.) L'AVS, augmentée dès le 1^{er} janvier 1973, sera complétée sitôt en place la nouvelle législation, par les prestations des caisses de pension qui sont maintenant obligatoires.

* * *

Deuxième décision, de ce dimanche 3 décembre, le peuple accepte à une très forte majorité l'accord signé en juillet par la Suisse et les pays du Marché commun. Ainsi la Suisse a su prendre le train de l'Europe.

* * *

Au cours de la session de décembre, le Conseil fédéral a soumis à l'assemblée fédérale cinq projets d'arrêtés urgents visant à combattre la surchauffe économique. Ces cinq arrêtés règlent en particulier la limitation du crédit, le contrôle des émissions, la prorogation du dépôt à l'exportation, la limitation des amortissements fiscaux, la stabilisation du marché de la construction, la réintroduction de la surveillance des prix.

Par ce bouquet de mesures le Conseil fédéral entend démontrer qu'il est décidé à stopper l'inflation.

* * *

Ainsi nous arrivons au terme de l'an 1972 sans que l'on puisse prétendre que les hommes ont tout fait ce qui était en leur pouvoir pour ramener le calme et la paix. C'est toujours la guerre au Vietnam. En Irlande on se bat. Dans d'innombrables pays l'agitation sociale està l'ordre-du-jour. Pour l'ensemble de notre globe rien n'a changé: les brutalités policières, les procès-bidon dans les pays sous régime de dictature, les soulèvements et autres tueries se poursuivent. Malgré cela, nous ne voulons pas désespérer. Un jour viendra où la paix régnera sur notre terre. Ce sera peut-être pour 1973!